



**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE N°1 DU 26/09/2019
ANNEE SCOLAIRE 2019-2020**

ORDRE DU JOUR:

I – Ouverture de séance :

- 1- Adoption de l'ordre du jour du CA du 26/09/2019
- 2- Adoption du procès-verbal du CA du 01/07/2019 (séance n°7)

II-Affaires financières

- 3- Contrats et conventions
- 4- Décisions Budgétaires Modificatives
- 5- Tarifs divers
- 6- Acceptation d'un don du foyer socio-éducatif

III-Vie de l'établissement

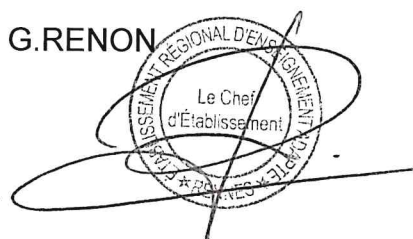
- 7- Voyages : Séjours Erasmus et en France
- 8- Recrutements Service civique

Président : Mme G.RENON

Secrétaire de Séance : Mme C. BOULMER

La présidente,

G.RENON



La secrétaire,

C.BOULMER

Membres présents au Conseil d'Administration : Mesdames et Messieurs RENON, ANIZI-FLOC'H, BAUVAIS, BOULMER, LECLERC, MAUNY, PELLERIN Benoît, FILALI, GUERIN, ROQUIER.

Membres Excusés : Mesdames et Messieurs PELLERIN Isabelle, DUFFAUD, BERROCHE, OGER, BELINE, EXAUS, MOHAMED, COLLEU, FROISSART, MOTAIS, UTUKA, GUIRASSY

Le quorum étant atteint, le Président du Conseil d'Administration ouvre la séance à 18h05

I – Ouverture de séance**I-1- Adoption de l'ordre du jour du CA du 26/09/2019**

Sur proposition du Chef d'Etablissement, les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité des suffrages exprimés l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 26/09/ 2019.

I-2- Adoption du procès-verbal du CA du 01/07/2019 (séance n°7)

Après lecture attentive, les membres du Conseil d'Administration approuvent à la majorité des suffrages exprimés le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2019 (séance N°7).

M. Roquier et Mme Bauvais quittent le CA à 18h15.

II-Affaires financières**II-3- Conventions et contrats**

Présentation pour vote aux membres du CA des conventions suivantes :

- A) Fourniture d'énergie région à partir du 01/01/2020 au 31/12/2021
- B) Gaz de bordeaux à partir du 01/01/2020 au 31/12/2021
- C) Association Comptoir du doc : action culturelle sur le temps de l'internat (adhésion 80€)
- D) Elaboratoire avec Anthony Duquenoy pour 2019-2020. : fabrication de meubles en carton sur le temps d'activités éducatives le mardi ; (600€ projet Karta)
- E) Conventions liées à l'accueil Erasmus :
 - Canope 35 (atelier créativité 250€),
 - Elaboratoire : 1 visite et ateliers ponctuels (300€)
 - Lys Perdriaux et les Bobettes (atelier chant et musique)
 - Convention yoga avec Mélanie Riollier
- F) Convention avec le Rectorat pour l'accueil de 2 élèves du CVL régional

Sur proposition du Chef d'établissement, les membres du conseil d'administration adoptent et votent à l'unanimité l'ensemble des conventions et contrats proposés.

II-4- Décisions Budgétaires Modificatives

- A) Ouverture des crédits complémentaires de la dotation de fonctionnement de la région
9526,15€

Proposition de ventilation :

- 5000,00 € en ALO viabilisation
- 2526,15 € en AP internat dépenses communes
- 2000,00 € en AP ens gen divers projets

- B) Prélèvement sur le fond de roulement de l'établissement : **6500€**

Proposition de ventilation :

- 1500€ en AP ens tec
- 5000 € en ALO entretien eqpts et viabilisation

Sur proposition du Chef d'établissement, les membres du conseil d'administration adoptent et votent à l'unanimité les décisions budgétaires modificatives.

II-5- Tarifs divers

Tarifs de restauration et autres tarifs : objets confectionnés (cf. annexe)

Tarifs « élèves » :

Demi-pensionnaire 5J année 2020 : 2,54 € par repas soit 439,42 € par an pour 173 jours de fonctionnement.

Interne 5 jours (4 nuits) : 1410,30 € pour 173 jours de fonctionnement

Interne 4 jours (3 nuits) : 1117,80 € pour 138 jours de fonctionnement

Interne 3 jours (2 nuits) : 818,10 € pour 101 jours de fonctionnement

Tarif occasionnel 1 nuit : 8,10 € la nuit

Tarifs « Hôte de passage »

4,50 € le repas

10,00 € la nuitée

Tarifs commensaux

Cat A indice < 456 : 3,75 € le repas

Cat A indice > 456 : 4,50 € le repas

Cat B indice < 456 : 2,80 € le repas

Cat B indice > 456 : 3,75 € le repas

Cat C indice < 456 : 2,80 € le repas

Cat C indice > 456 : 3,75 € le repas

Agents régionaux : 2,80 € le repas

Participation au trousseau : 2% sur les internes et les 2% DP (Document joint)

Participation aux charges communes

15% pour les commensaux, 15% pour les demi-pensionnaires, 30% pour les internes.

Sur proposition du Chef d'établissement, les membres du conseil d'administration adoptent et votent à l'unanimité les tarifs proposés.

II-6- Acceptation d'un don du foyer socio-éducatif

Dons du foyer socio-éducatif :

150 € pour le voyage à La Guimorais

300 € pour le voyage à Caen

700 € pour le voyage au Maroc

Sur proposition du Chef d'établissement, les membres du conseil d'administration acceptent les dons du foyer socio-éducatif.

III-Vie de l'établissement

III-7 Voyages scolaires

III-7-1 Accueil Erasmus

Les membres décident du principe de l'accueil des partenaires Erasmus+ du 18/11 au 22/11/19, votent le budget du séjour et son programme (document joint).

La participation demandée par partenaire et par jour est de **16€**.

Le séjour est facultatif pour les élèves.

Sur proposition du Chef d'établissement, les membres du conseil d'administration adoptent et votent à l'unanimité le principe de l'accueil, le budget et la participation financière pour le séjour proposé.

III-7-2 Dans la peau d'un artiste

Pour les 4^e et 3^e : Collaboration pour 2 ans pour une création musicale avec des partenariats divers. Projet pour début janvier/février 2020.

Sur proposition du Chef d'établissement, les membres du conseil d'administration adoptent et votent à l'unanimité le projet proposé et son budget.

Mme Guerin quitte le CA à 19h46.

III-7-3 Echange interculturel avec un établissement du Maroc

Thématique du projet : Cuisine et solidarité (document joint)

Sur proposition du Chef d'établissement, les membres du conseil d'administration adoptent et votent à l'unanimité le principe du projet proposé, son budget prévisionnel et la gratuité de l'accueil pour les élèves et accompagnateurs de l'établissement partenaire.

M. FILALI quitte le CA à 20h01

III-8- Recrutement Service civique

Sur proposition du Chef d'établissement, les membres du conseil d'administration adoptent et votent à l'unanimité le principe de recrutement de 2 personnes en contrat de service civique.

L'ordre du jour étant épuisé, le président du Conseil d'Administration lève la séance à 20h05.